

ARVONEP +

DESCRIPTION :

DETERGENT DESINFECTANT ALCALIN NON MOUSSANT

Détergent désinfectant alcalin non moussant aux propriétés dispersantes, saponifiantes, séquestrantes, totalement miscible à l'eau et facilement rinçable, sans chlore.

Désinfectant bactéricide homologué par le Ministère de l'Agriculture sous le n° 2030387 : bactéricide à 1%.

Compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc.

Autorisé contact surfaces alimentaires: arrêté du 8 septembre 1999.

UTILISATION :

• Détergent désinfectant pour l'industrie des plats cuisinés (cuiseurs, cuves, circuits), de la viande (tunnels, barattes, injecteurs), du lait (citernes, tanks, circuits) et des fromages (armoires, tunnels), des boissons (cuves, circuits, tireuses), en viticulture et viniculture (circuits, embouteilleuses).

• Après un prélavage, **ARVONEP +** s'applique dans les conditions suivantes :

METHODE	CONCENTRATION	TEMPERATURE	TEMPS DE CONTACT
Circulation	1 à 2%	50 à 80°C	5 à 15 minutes
Trempage	1 à 3%	20 à 50°C	20 à 30 minutes
Tunnels, armoires	1 à 3%	50 à 65°C	1 à 5 minutes

• Rincer ensuite abondamment avec de l'eau potable.

EFFICACITE DESINFECTANTE :

• La concentration minimale bactéricide d'**ARVONEP +** est de 1 % selon la norme AFNOR EN 1276 en 5 minutes de contact à 20° C dans les conditions de propreté (0,3 g. / l. d'albumine bovine et eau dure).

• La concentration minimale fongicide d'**ARVONEP +** est de 4 % selon la norme AFNOR EN 1650 en 15 minutes de contact à 20° C dans les conditions de propreté (0,3 g. / l. d'albumine bovine et eau dure).

SECURITE :

- Ne pas mélanger avec un produit acide. Stocker dans des locaux tempérés à l'abri de la lumière.
- Utilisez les biocides avec précaution, avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Prévoir le port de gants et de lunettes pendant la manipulation.
- En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- Déconseillé sur le galvanisé, les polyamides, l'aluminium et ses alliages.
- Date limite d'utilisation optimale : un an après conditionnement (voir n° de lot).

CARACTERISTIQUES

- Aspect : liquide limpide ambré
- pH solution à 1% : 13,0 ± 0,2
- Densité à 20°C : 1,241 ± 0,005
- Pouvoir séquestrant : 35°TH à 1%
- Matières actives: aminopropyl dodécyl propane diamine.

CONTROLE DES CONCENTRATIONS

- Prise d'échantillon: 10 ml
- Indicateur coloré: phénolphtaléine (quelques gouttes)
- Doser avec une solution d'acide de titre N/5 (volume "V"). Concentration en g/l de **ARVONEP +** = V x 4

CONDITIONNEMENT

- Container perdu de 1241 kg.
- Jerrican perdu jaune de 25 kg - Palette bois perdue (80 X 120) de 28 jerricans.

Produit réservé aux utilisateurs professionnels. Fiche de données de sécurité disponible sur le site Internet ou sur demande

ARVONEP + code : HD86680

IR 07 / 11.08.10

1/1



Quaron S.A.

3, rue de la Buhotière - Z.I. de la Haie des Cognets - 35136 St-Jacques-de-la-Lande

Adresse postale : B.P. 89 152 - St-Jacques-de-la-Lande - 35091 Rennes Cedex 9

Tél. : + 33 (0) 2 99 29 46 00 - Fax : + 33 (0) 2 99 30 52 12 - www.quaron.fr

Capital 10.383.828 euros - RCS Rennes B 301 252 870 N°SIREN 301 252 870 - CODE NAF 4675 Z - N° TVA FR 19 301 252 870



Litiges : le Tribunal de Commerce de Rennes est seul compétent.

« Le contenu de cette documentation relatif aux applications, n'engage en rien notre responsabilité. Tous les renseignements sont donnés à titre indicatif et les conditions d'emploi doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur. »